



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/ CM /NM/14-01-2019

Orange SA
78 rue Olivier de Serres
75015 PARIS

Madame Valérie Le Boulanger
Directrice des Ressources Humaines Groupe

Lettre ouverte

Paris, le 14 janvier 2019.

Objet : recrutement de Madame Claire Scotton

Madame,

Le recrutement de Madame Claire Scotton au poste de Directrice Groupe Stratégie Prospective et Solutions RH pose de sérieuses difficultés en regard des règles qui devraient s'appliquer dans notre Groupe.

Non-respect de la Convention Collective Nationale des Télécommunications

Conformément à l'article 6-4-1 de la CCNT, signée par les organisations syndicales représentant le patronat et les salariés, le poste aurait dû être publié pour permettre à un collaborateur du groupe de candidater. Cela n'a pas été le cas.

Comment expliquer qu'une Directrice des Ressources Humaines ne respecte pas un accord collectif, de surcroît pour recruter quelqu'un qui a [fait la promotion](#) des nouvelles règles du code du travail qui prétendent faire la part belle... aux accords collectifs justement ?

Une légitimité professionnelle questionnable

Si le [parcours de formation de Madame Scotton](#) apparaît brillant (Ecole Normale Supérieure, Sciences Po, ENA...), Madame Scotton n'a aucune expérience internationale - où Orange réalise 55% de son Chiffre d'Affaires et emploie près de 60 000 personnes -, ni dans le secteur des nouvelles technologies, ni même dans aucune entreprise privée. Dès lors, on s'interroge sur sa capacité à identifier les enjeux RH clefs pour notre Groupe.

Par ailleurs, les [prises de position politiques publiques](#) de Madame Scotton, et sa contribution à la rédaction et à la promotion des deux dernières modifications substantielles du code du travail (Loi Macron-EI Khomri puis Ordonnances Macron-Penicaud), dont les effets sont contestables (et [contestés par la Justice](#)), contreviennent à la tradition de neutralité qui fait l'honneur de notre entreprise.

Un « pantouflage » choquant pour les personnels du Groupe

Enfin, il apparaît que son recrutement chez Orange a été l'occasion d'un quasi triplement de sa rétribution, par rapport aux émoluments qu'elle percevait au Ministère du Travail.

.../...

.../...

Tous ces éléments apparaissent particulièrement choquants pour les personnels d'Orange, et maladroits dans la période actuelle, qui devrait imposer une rigueur accrue dans toutes les décisions de l'entreprise pouvant revêtir un caractère symbolique.

Orange n'a pas vocation à être le lieu de parachutage de proches du pouvoir politique, et les conditions de ce « pantouflage » nous imposent d'interpeller la Commission de Déontologie.

A moins que vous ne décidiez de mettre fin aux fonctions de Madame Scotton d'ici la fin de sa période d'essai, ce qui bien sûr reste de votre pouvoir et de votre responsabilité pour éteindre procédures et polémiques inutiles.

Restant à votre écoute sur la manière dont vous envisagez de traiter cette question, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Sébastien Crozier
Président de la CFE-CGC Orange



Catherine Morival
Commission Emploi & Métiers CFE-CGC Orange